



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 01.06.2010 L'an deux mille dix et le sept juin à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mme COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mme GALINIER, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mmes ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

N° 10/61 **Absents** : Mme BORELLO (excusée), Mrs RASKOPF, Mme CHAILLET (excusée), Mr DELBES (excusé), Mme RAHOU.

Secrétaire : Mme ESPIE.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur le Maire.

PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU SYNDICAT MIXTE DU SAUT DU TARN

Les statuts du Syndicat Mixte du SAut du Tarn ont fixé la participation de chacun des membres du Syndicat, à savoir 50 % pour le Département, 40 % pour la commune de Saint-Juéry et 10 % pour la commune d'Arthès.

Le Département ayant fixé sa participation à 64 000 €, celle de Saint-Juéry s'élèvera à 51 200 € et celle de la commune d'Arthès à 12 800 €.

Adopté à l'unanimité

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de verser au Syndicat Mixte du Saut du Tarn une participation de 51 200 € l'année 2010.

DIT que les crédits sont inscrits sur le budget principal 2010.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 21 juillet 2010
Jacques LASSERRE
Maire,